

Une fois de plus la « faucheuse » a frappé et a emporté un travailleur sur un chantier du bassin à flot au nord de Bordeaux.

Nous ne connaissons pas les circonstances de l'accident, une enquête est en cours. D'après l'article du journal local, le représentant de Vinci qui pilote les travaux ne comprend pas, car selon lui : « l'entreprise d'intérim qui employait ce malheureux maçon, pour des raisons de sécurité fait toujours travailler son personnel en binôme et la victime aurait quitté son coéquipier ». L'enquête le dira.

L'inspection du travail va être saisie, en espérant que toute la lumière va être faite,

La classe ouvrière est en deuil, car un des nôtres a été victime de l'absurde.

**Accidents du travail = Terrorisme patronal**